

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Philippe de Rougemont, Didier Bonny, Marta Julia Macchiavelli, David Martin, Anne Bonvin Bonfanti, Jocelyne Haller, François Lefort, Pierre Vanek, Adrienne Sordet, Pierre Eckert, Marjorie de Chastonay, Dilara Bayrak, Françoise Nyffeler, Yves de Matteis, Aude Martenot, Ruth Bänziger, Philippe Poget, Boris Calame

Date de dépôt : 7 juin 2022

Proposition de motion

Alléger la dépendance envers le gaz et le mazout, stopper les surchauffes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les prix des combustibles augmenteront encore fortement selon une enquête récente de l'EICOM (02.06.2022). Il en ressort que les tarifs de l'énergie seront plus élevés d'environ 47% en moyenne en 2023. Cette augmentation pèsera autant sur les entreprises, les collectivités publiques que sur les ménages ;
- que selon l'OFSP, durant la période de chauffe, la température idéale des pièces devrait se situer entre 20 °C et 21 °C, celle des chambres à coucher à 18 °C (pour une humidité de l'air relative comprise entre 30 et 50%) ;
- le besoin de diminuer la consommation de gaz et de mazout par les entreprises, les collectivités publiques et les ménages (leviers de sobriété) à l'approche de la prochaine saison de chauffe, afin de les protéger de la hausse des tarifs ;
- l'importance de sécuriser l'approvisionnement suffisant en combustibles de toutes et de tous en modérant la consommation ;
- l'objectif de sortir de la dépendance à l'égard de la Russie, de développer notre solidarité envers le pays agressé en cessant de cofinancer la guerre via nos importations de combustibles ;

- l'axe prioritaire donné à la sobriété énergétique dans le plan directeur de l'énergie 2020-2030 ;
- la baisse de 1 °C de température de chauffage permettant de soulager la consommation de combustible de 6 à 13% suivant les bâtiments,

invite le Conseil d'Etat

à élaborer et déployer, via l'OCEN et/ou les SIG et les professionnels concernés, un plan d'action de sobriété énergétique comprenant des incitations pour réduire la dépendance du canton au gaz et au mazout. Ce plan comprendra notamment :

- la réduction de 1 °C au moins de la température de chauffage de son propre parc de bâtiments et de celui du « Grand Etat » ;
- le déploiement auprès des communes et des régies immobilières d'une campagne comprenant des incitations pour obtenir la réduction des chauffages d'au moins 1 °C ;
- le déploiement auprès du public d'une campagne « 20 °C température santé » à l'approche de chaque saison de chauffage.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'embargo européen sur les importations de pétrole et de gaz en provenance de Russie font peser une menace de pénurie aussi en Suisse et annonce une augmentation continue des tarifs.

La période de lutte contre la pandémie du covid a montré que l'on a pu agir efficacement dans l'urgence moyennant une motivation forte.

Porter un pull en hiver à l'intérieur permet de réduire le thermostat et d'économiser 10% de combustible importé.

Le recours à des mesures de sobriété (modification des réglages des thermostats et de l'habillement) comprises dans cette motion a l'avantage de déployer des effets rapides sur la consommation, à coût quasi nul. Cela ne remplace pas les investissements dans l'efficacité énergétique tels que les rénovations de l'enveloppe des bâtiments, ou l'investissement dans le remplacement des chaudières à combustibles par des sources renouvelables captées localement. Ces mesures-là gardent toute leur pertinence, mais elles ne déploieront pas d'effets significatifs pendant la prochaine période de chauffe 2022-2023.

Les mesures de sobriété apportées par cette motion sont à considérer comme un bouclier contre la hausse des tarifs ; une sécurisation des chauffages et un investissement dans la sécurité collective par une neutralité rendue active, pour peser sur la fin de l'agression russe en Ukraine.

L'urgence énergétique était déjà valable avant la guerre d'invasion de l'Ukraine, elle était valable pour des raisons climatiques et de qualité de l'air. Aujourd'hui, l'importance stratégique de réduire nos importations de combustibles est encore renforcée, puisque réduire la dépendance aux énergies fossiles devient un outil de sécurité continentale. La Suisse est dépendante à 100% de l'étranger pour ses importations de gaz et de mazout, et 35% de son approvisionnement en gaz vient de Russie.

La guerre en Ukraine est un désastre économique pour l'Europe venant juste après la pandémie, avec notamment l'augmentation des prix de l'énergie pour les ménages et les entreprises. Cette guerre a engendré la pire crise migratoire depuis la Seconde Guerre mondiale avec bientôt 5 millions

de personnes qui se sont réfugiées en Europe¹. En 2021, l'UE a envoyé à la Russie 99 milliards d'euros pour des livraisons de pétrole et de gaz russes, soit 62% des échanges commerciaux avec la Russie². La diminution de la consommation de gaz et de mazout russes impacterait fortement le financement russe de la guerre en Ukraine.

La motion 2528 « Température des bâtiments. Vivons mieux et consciemment, sans gaspiller l'énergie ! » et sa réponse de la part du Conseil d'Etat ont trouvé une nouvelle actualité et une importance renforcée depuis l'invasion de l'Ukraine, spécifiquement concernant les combustibles importés de Russie. Le Conseil d'Etat trouvera dans cette motion, dans le rapport de commission et dans sa propre réponse des éléments sur lesquels s'appuyer pour une mise en œuvre avec toute la résolution dictée par la situation climatique et géopolitique.

¹ <https://data.unhcr.org/en/situations/ukraine>

² https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/russia_en